

LE MARAICHAGE DANS LES VILLAGES SAHELIENS DE LA REGION DE NIORO-DU-SAHEL





Depuis les années 1990, le maraichage dans les villages sahéliens de la région de Nioro-du-Sahel a profondément évolué.

Jardin familial

pratiqué par les femmes au sein des concessions

Occupation temporaire des terroirs de décrue

sur des parcelles alimentées en eau par des puisards

Périmètre maraicher

sur un terrain dédié au maraichage, sécurisé par une clôture, équipé d'infrastructures d'accès à l'eau et géré par une organisation collective (association ou coopérative)

Le maraichage est devenu en trois décennies (1990-2020), une **activité à part entière** contribuant :

- A l'**autosuffisance et la diversification alimentaire** des populations ;
- Au **développement des économies rurales**.

L'activité maraichage est considérée comme un **agrosystème** dans lequel interagissent :

- Des techniques plus élaborées dans l'utilisation de la ressource en eau ;
- Des techniques plus élaborées dans les modes d'organisation des jardins ;
- Une diversification des spéculations ;
- Une gestion plus rigoureuse.

Tournés vers un développement commercial **générateur de revenus**, les périmètres maraichers sont aussi des lieux :

- **D'acquisition de savoirs,**
- **D'autonomisation pour les femmes.**



LES ETAPES A SUIVRE POUR CONDUIRE UN PROJET D'AMENAGEMENT D'UN PERIMETRE MARAICHER

1. REALISER UN DIAGNOSTIC GLOBAL DU VILLAGE



- Préalable indispensable à tout projet d'aménagement/réaménagement réussi et durable d'un périmètre maraîcher ;
- Porte sur toutes les **dimensions hydrogéologiques, économiques et sociales**, et **leurs interactions** au sein de l'agrosystème maraîchage ;
- Points incontournables de faisabilité du projet :
 - Etat des lieux exhaustif des points d'eau (caractéristiques, fonctionnels, utilisation),
 - Agriculture et ressources alimentaires,
 - Santé et hygiène,
 - Education,
 - Economie (capacités d'approvisionnement, d'écoulement),
 - Faisabilité sociale.



2. VERIFIER LA DISPONIBILITE DE L'EAU POUR SATISFAIRE LE BESOIN D'ARROSAGE

- Pour un arrosage manuel, besoin évalué de **35 à 40 m³ par jour pour 1 hectare** (peut être plus important en fonction du nombre d'exploitant·e-s) ;
- S'assurer d'une capacité du forage/puits suffisante pour alimenter les bassins de puisage pour l'arrosage du matin ;
- Avec un arrosage au goutte-à-goutte, besoin en moyenne divisé par trois ou quatre.



3. S'ASSURER DU DROIT D'USAGE OFFICIEL DE LA PARCELLE

- **Disposer d'une parcelle à proximité des habitations**, à moins de 10 minutes de marche ;
- **Attribution officielle indispensable** pour assurer la pérennité de l'usage de la parcelle et de ses équipements (compétence de la sous-préfecture pour les parcelles dont la superficie n'est pas supérieure à 1 hectare) ;
- Attribution de la parcelle faite à la commune aux fins de périmètre maraîcher sans possibilité d'achat, et mise à disposition de cette dernière à l'association villageoise chargée de la gestion des équipements collectifs ;
- En l'absence d'attribution officielle, parcelle soumise aux règles du foncier traditionnel qui ne permet pas d'attribution pérenne.

4. ÉTABLIR LE PARCELLAIRE

- En cas d'exploitation individuelle, nécessité d'établir un parcellaire ;
- En considérant que les équipements, les allées et les haies vives occupent environ 15 % de la surface, **un terrain de 1 hectare peut être loti en parcelles de 60 à 70 m²**, qui correspondent en théorie à 80 maraichères ;
- L'attribution peut être faite par tirage au sort ;
- A l'usage, le nombre d'exploitant·e-s peut être bien supérieur.



5. CLOTURER LE TERRAIN

- Clôturer le terrain par un **grillage** pour protéger les cultures de la divagation des animaux ;
- Plantation d'une **haie vive** vivement préconisée pour servir de coupe-vent, lutter contre l'évapotranspiration et améliorer l'infiltration de l'eau ;
- **Choisir les essences** pour leur résistance à la sécheresse, leur croissance, leur efficacité dans la protection, la facilité d'entretien, et l'utilisation des feuilles et fruits dans de nombreux produits dérivés : l'acacia sénégale (le gommier), Le ziziphus mauritiana (jujubier), le prosopis spp, l'acacia seal ou acacia scorpoïdes, le zatropha curicas (pourghère).



6. REALISER LES EQUIPEMENTS DE POMPAGE, DE STOCKAGE ET DE PUISAGE



- Permettre aux exploitant-e-s de **disposer de l'eau nécessaire** au plus proche des parcelles, au moment des arrosages quotidiens, de faciliter le travail de puisage et cela le plus tard possible dans la saison sèche ;
- **Pompage** : de plus en plus, recours au forage avec pompage à énergie solaire pour alimenter un bassin de stockage ;
- **Distribution** :
 - **En arrosage manuel** : des canalisations relient le bassin de stockage aux bassins de puisage, de dimension standardisée à 5m^3 , répartis au plus près des parcelles,
 - **En arrosage au goutte-à-goutte** : le bassin de stockage est surélevé pour donner de la pression dans les conduites qui quadrillent le périmètre et alimentent les lignes de goutteurs.



7. ACCOMPAGNER LES PRODUCTRICES•TEURS

- **Appuyer la dynamisation de la structure associative** (gouvernance) ;
- **Former aux techniques de production** : notions de base (compostage, semis, repiquage, lutte contre les ravageurs), lutte contre le gaspillage de l'eau par l'utilisation de l'arrosoir et de la bonne quantité d'eau, plantation et entretien de haies vives, etc. ;
- **Approvisionner en semences** pour pallier les difficultés d'accès aux moyens d'approvisionnement (éloignement des zones de production et coûts élevés).



8. OPTIMISER LE CALENDRIER CULTURAL

- Prolongation du temps de maraichage grâce à :
 - L'amélioration des **techniques d'arrosage** localisé,
 - L'utilisation de **variétés** qui s'adaptent aux conditions de chaleur élevée,
 - **L'ensilage** et le **paillage** pour réduire le taux d'évaporation, accentué par le vent chaud et sec des mois de mars à juin,
 - La **clôture en haie vive** plantée en quinconce qui favorise la création d'un microclimat et protège du vent,
 - La **diversification des spéculations** et la **recherche de variétés spécifiques** pour les périodes de chaleur caniculaire du Sahel (mars à juin).

TECHNIQUES ET PRATIQUES

CULTURALES EN IMAGES

A. Préparation du terrain

- 1) Confection des planches
- 2) Confection des billons
- 3) Confection des cuvettes

B. Fabrication du compost

C. Installation d'une culture maraichère

- 1) Confection de la pépinière
- 2) Repiquage

D. Entretien d'une culture maraichère



A. PREPARATION DU TERRAIN



LABOURS ET TRAVAUX SUPERFICIELS DU SOL

- Coupe,
- Dessouchage et nettoyage,
- Ameublissement,
- Emottage,
- Nivèlement.



NIVELEMENT



A1. CONFECTION DES PLANCHES

1. MESURE ET PIQUETAGE DES COTES ET DES ANGLES



2. PREPARATION DU SOL



3. CREUSEE DES ALLEES ENTRE LES PLANCHES

4. PLANCHES PRETES A L'EMPLOI



A2. CONFECTION DES BILLONS



1. MISE EN PLACE DU CORDEAU, MESURE ET PIQUETAGE DE LA DISTANCE D'ENTRE BILLONS



2. FORMATION DES BILLONS

A3. CONFECTION DES CUVETTES



1. MESURE ET PIQUETAGE DES DISTANCES ENTRE LES LIGNES ET SUR UNE MEME LIGNE



2. CREUSEE DES CUVETTES



B. FABRICATION DU COMPOST

1. CHOISIR UN SITE ADEQUAT

- Près d'un point d'eau,
- Près de lieux d'utilisation : champs, jardins, etc.,
- Près des lieux de stabulation,
- A l'ombre d'une haie ou d'un arbre.

3. HUMIDIFIER ET INTRODUIRE DU FUMIER



2. CREUSER LA FOSSE DU COMPOST EN TAS



4. EMIETTER, HUMIDIFIER ET INTRODUIRE LA PAILLE



5. EPANDRE DE LA CENDRE DE BOIS SUR CHAQUE COUCHE



7. SCELLER LE TAS AVEC UNE COUCHE DE PAILLE EN PRENANT SOIN DE BIEN LE RECOUVRIR COMPLETEMENT

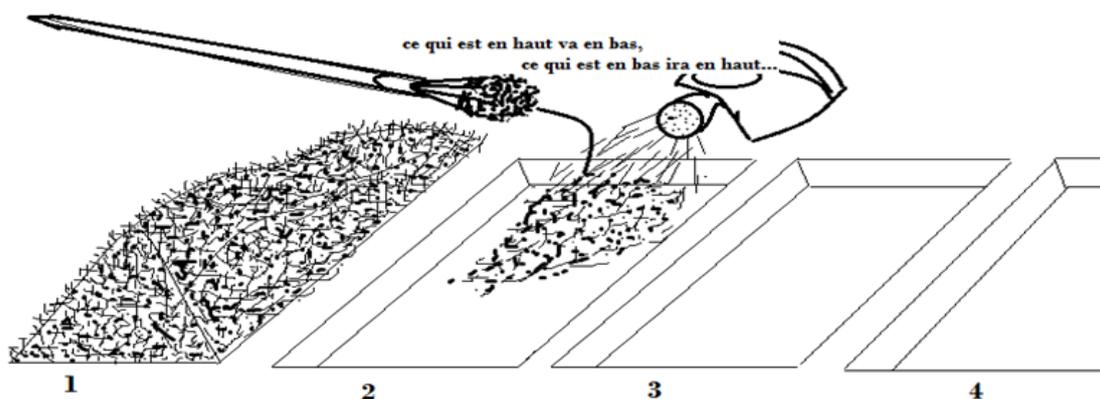


6. HUMECTER CHAQUE COUCHE DE FAÇON A OBTENIR LA CONSISTANCE D'UNE EPONGE



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Retournement du tas de compost toutes les deux semaines en arrosant juste ce qu'il faut.
- Ce qui est en haut va en bas ; ce qui est en bas ira en haut.



C. INSTALLATION D'UNE CULTURE MARAICHERE



1. PREPARATION DU SOL

C1. CONFECTION D'UNE PEPINIERE

Planche où les graines poussent jusqu'au stade de repiquage.



2. TRAÇAGE DES LIGNES DE SEMIS



3. EPANDAGE ET RECOUVREMENT DES GRAINS

4. CONSTRUCTION D'UNE OMBRIERE

Protection contre les rayons solaires, les insectes et les petits animaux, constituée d'un cadre en bois, de paille et de tissu antimoustique.



C2. REPIQUAGE

Transplantation des plants en les espaçant pour qu'ils se développent bien.

1. TRACAGE DES LIGNES DE REPIQUAGE



2. REPERAGE DES POINTS DE REPIQUAGE



3. REALISATION DES TROUS



4. REPERAGE DES PLANTS A REPIQUER



5. REPIQUAGE DES PLANTS

D. ENTRETIEN D'UNE CULTURE MARAICHERE



BINAGE DES PLANTS REPIQUES



DESHERBAGE

PAILLAGE

APPORT DE COMPOST



ARROSAGE



**PROTECTION DES CULTURES CONTRE LES PETITS ANIMAUX
PAR UNE BARRIERE EN TISSU ANTIMOUSTIQUE**



FIXATION DES PIQUETS



FIXATION ET ETALAGE DU TISSU ANTIMOUSTIQUE



POUR ALLER PLUS LOIN :

RENDEZ-VOUS SUR

ESSONNE-SAHEL RESSOURCES

[HTTPS://WWW.91ESSONNESAHEL.ORG/E-S-RESSOURCES/](https://www.91essonnesahel.org/e-s-ressources/)

UN FONDS DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES NUMERISEES

ET EN LIBRE ACCES CONSTRUIT A PARTIR DES 30 ANS

D'EXPERIENCES D'ESSONNE-SAHEL EN ACTIONS DE

DEVELOPPEMENT DANS LES CERCLES DE NIORO-DU-SAHEL

ET DIEMA

